

2009-03-11

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rigidité de la rémunération et flexibilité de l'emploi? Évaluation par rapport à la productivité sur la base de données belges d'entreprise

par Catherine Fuss et Ladislav Wintr

NBB Working Paper No 159 – Research Series

L'article « Rigid labour compensation and flexible employment? Firm-level evidence with regard to productivity for Belgium » (C. Fuss et L. Wintr) évalue et compare l'élasticité de la masse salariale moyenne par travailleur et celle de l'emploi à la productivité totale des facteurs (PTF), en distinguant les changements de la PTF spécifiques de l'entreprise de ceux communs à l'ensemble des entreprises du secteur. L'analyse se base sur les comptes annuels et les bilans sociaux des entreprises occupant plus de 50 travailleurs, pour la période 1997-2005.

Les résultats indiquent que:

- (a) l'élasticité de la masse salariale réelle par travailleur à la PTF spécifique de l'entreprise est proche de zéro, tandis que l'élasticité de l'emploi est élevée. De tels résultats correspondent aux prédictions des modèles avec rigidité des salaires réels. Ils sont également conformes à un marché du travail très concurrentiel, où les entreprises sont réticentes à réduire les salaires isolément sous peine de voir leurs travailleurs partir vers d'autres entreprises offrant une rémunération plus attractive;
- (b) si l'élasticité de la masse salariale réelle par travailleur à la PTF spécifique de l'entreprise est proche de zéro, son élasticité à la PTF commune à l'ensemble des entreprises du secteur est par contre élevée. Les résultats suggèrent que l'ajustement aux évolutions de la productivité sectorielle s'effectue par le biais des conventions collectives sectorielles. Ceci met en évidence le rôle joué par la coordination des changements de salaires afin de résoudre les difficultés liées à la concurrence sur le marché du travail évoquées ci-avant;
- (c) incidemment, les estimations révèlent que l'ajustement de l'emploi s'opère, en majeure partie, par des variations du nombre de travailleurs plutôt que par des changements du nombre d'heures ouvrées par travailleur, et que les heures ouvrées réagissent positivement à la PTF, contrairement aux prédictions des modèles à prix rigides.